

des Nations Unies trouveront qu'elle mérite d'être étudiée. Ayant parlé de ce sujet, j'ai poursuivi en ces termes:

Avec un programme aussi vaste de développement international avec un cessez-le-feu suivi de négociations politiques, les pays de la région recevant une garantie internationale de neutralité et l'assurance d'aide en vue d'une expansion pacifique, le danger, la destruction et la misère de l'heure présente pourraient être remplacés par la paix, l'espoir et le progrès.

Monsieur l'Orateur, je crois que c'était là un message opportun à communiquer aux États-Unis, et une proposition qu'il convenait de discuter avec le président de ce pays.

Dans le discours du trône, après le passage sur les affaires extérieures, on trouve un paragraphe auquel mon très honorable ami s'est reporté assez en détail et qui a trait à la réforme de la procédure de la Chambre. Ces dernières années, nous avons progressé dans cette voie. Je crois que nous pourrions et devrions progresser davantage.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de vous rendre hommage à vous-même d'abord, en votre qualité de président du comité de la procédure, et aussi aux membres du comité ainsi qu'aux présidents et aux membres des sous-comités. Tous, vous avez fait votre possible, compte tenu de la manière dont fonctionnent les comités, de l'élément d'unanimité qui entre en jeu et des recommandations à faire à la Chambre. C'est maintenant au gouvernement de prier le Parlement d'aller de l'avant. Nous allons donc présenter bientôt à la Chambre des propositions à cette fin.

A mon avis, la réforme de nos procédures importe au plus haut point pour que les institutions parlementaires servent les intérêts de la population. Je reconnais avec le très honorable représentant l'importance capitale des institutions parlementaires dans notre histoire et notre évolution.

Les débats parlementaires en vue d'en arriver à une entente et à une décision sont l'essence même de la démocratie. Et, dans une démocratie, le foyer de pareilles discussions doit être la Chambre des communes. Mais les discussions continuent au pays, au foyer, à l'atelier, au magasin du coin et au cercle. Elles devraient en fin de compte aboutir ici et susciter une décision dans cette enceinte. J'estime, monsieur l'Orateur, que nos méthodes ne sont plus adaptées comme elles le devraient, ni à la célérité ni à l'efficacité de ce processus de débats et de décisions. Nous avons maintenant trop de sujets à traiter, des sujets complexes et d'importance

primordiale, exigeant des décisions, pour nous permettre des débats sans limites, comme ceux qui étaient possibles et souhaitables il y a une cinquantaine d'années.

• (5.20 p.m.)

Je ne crois pas que nos règlements répondent à nos besoins actuels. Nos méthodes s'inspirent, je pense, de celles qu'on avait adoptées, à Westminster, pour répondre aux exigences de la démocratie du siècle dernier, alors que les problèmes étaient moins nombreux et moins complexes, que leurs répercussions atteignaient moins de gens et que le temps avait moins d'importance qu'aujourd'hui. Fait intéressant à noter—et je ne crois pas me tromper en affirmant cela—il y a eu plus de changements ces dernières années dans la procédure et le Règlement du modèle des Parlements que dans notre Parlement propre, où l'on cite souvent le modèle des Parlements pour éviter tout changement. C'est une erreur, à mon avis, que de rester attachés à des méthodes désuètes et surannées et je pense que c'est en nous montrant disposés à adapter notre Règlement et notre procédure aux exigences de l'heure que nous montrerons vraiment du respect pour le Parlement. (*Applaudissements*)

Pour que nos travaux soient plus fructueux, il me semble indispensable de limiter le temps accordé à chaque mesure législative. (*Applaudissements*) Nous pouvons faire des progrès dans ce domaine et, comme il est dit dans le discours du trône, adopter des méthodes permettant de concilier débat et critique utiles et bonne expédition des affaires publiques.

J'aimerais maintenant parler de certaines questions économiques mentionnées dans le discours du trône. Le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) en a parlé. Voici ce qu'on peut lire dans le discours:

Notre pays connaît un taux élevé de croissance économique. Les échanges commerciaux augmentent. L'industrialisation s'intensifiant de plus en plus, les occasions d'emploi pour les Canadiens augmentent rapidement; les revenus et les niveaux de vie montent; le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi bas depuis bon nombre d'années.

A mon sens, ces déclarations sont justes et elles devraient satisfaire chaque député, où qu'il siège. Je ne soutiens pas que cela résulte de la politique du gouvernement, comme l'a fait le très honorable représentant qui a dit que c'était attribuable à la politique du gouvernement précédent. Mais je dis que les politiques de notre gouvernement ont contribué à cette situation satisfaisante—satisfaisante autant que le permettent les circonstances.

Le très hon. M. Diefenbaker: La tendance est la même aux États-Unis.

[Le très hon. M. Pearson.]